

FIGURE 44 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DES GENÈTS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Axe routier

-  Route principale
-  Route secondaire

Sentier de randonnée

-  Sentier pédestre
-  Véloroute

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180 m

Réalisation : Windpro 3.3

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

